

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

## LA LETTRE DE L'EMPEREUR.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Il est assez piquant d'étudier la physionomie que présente aujourd'hui la presse parisienne; et les diverses appréciations qu'elle fait de la lettre de l'Empereur, servent de thermomètre pour mesurer d'une manière exacte quel degré d'impartialité elle apporte dans ses jugements.

Le *Constitutionnel*, dont le lyrisme ne connaît pas de bornes et dont l'enthousiasme ne sait pas toujours garder une sage mesure, apprécie, en ces termes chaleureux, la lettre impériale :

« L'Empereur ne se repose pas : il est de l'école de ces grands hommes d'Etat qui, remplissant leur vie d'œuvres fécondes, croient cependant n'avoir rien fait tant qu'il leur reste quelque chose à faire.

« Datée du camp de Châlons et du 15 août, la lettre qu'on vient de lire nous montre Napoléon III toujours préoccupé des intérêts publics, toujours à la recherche des moyens d'augmenter la prospérité de la France. Elle nous montre le souverain, au moment même où la nation tout entière faisait monter vers lui sa reconnaissance pour le passé, songeant à se créer des titres nouveaux à la reconnaissance de l'avenir. Cette noble attente ne sera pas trompée. La mesure du 15 août sera une belle page, et non la moindre, dans l'histoire des services et des bienfaits qui caractérisent ce règne.

« Le plan de l'Empereur est large; il s'agit d'améliorer, d'achever, de compléter nos voies de communications, de faire que sous ce rapport, comme sous les autres, la France ne se laisse devancer par aucun peuple. Le plan, disons-nous, est vaste; ajoutons que les moyens d'exécution sont les plus équitables et les plus libéraux, puisqu'on les demande au triple concours des communes, des départements et de l'Etat, c'est-à-dire au pays lui-même.

« Nous aurons à revenir sur cette lettre, que la France va accueillir avec un vif sentiment de gratitude, qui est un titre d'honneur pour le ministre auquel elle est adressée et qui prouve une fois de plus que l'Empereur Napoléon III est véritablement le grand ouvrier de la civilisation et du progrès. » — Paulin Limayrac.

Le *Temps* tombe dans des exagérations opposées à celles que nous reprochions il y a un instant au *Constitutionnel*. Au lieu d'approuver franchement et loyalement une mesure essentiellement libérale, il la rapetisse et la combat à l'aide de ces raisons plus superficielles que sérieuses :

« Aurons-nous la ligne du Rhin, ou bien le droit de réunion? Rien de tout cela pour le moment. La méditation souveraine était fixée depuis quelque temps sur les chemins vicinaux. C'est de chemins vicinaux que, pour cette fois, le gouvernement nous inonde. Qui donc osait dire que le gouvernement n'avait pas de politique; que ni en Allemagne, ni en Italie, on ne voyait clairement ce qu'il entendait faire; qu'à l'intérieur sa marche était va-

cillante, contradictoire? Qu'il ne savait prendre parti ni pour la politique de la guerre, ni pour la politique de la liberté? Le gouvernement a choisi sa politique : la politique des chemins vicinaux.

« Nous ne trouvons point d'ailleurs que cette politique n'en vaille pas une autre. Elle vaut mieux sûrement que certaines autres. Entre la déclaration du 14 février 1867 « que l'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes » et la déclaration du 15 août portant que « partout le nombre et le bon état des chemins sont un des signes les plus certains de l'état avancé de la civilisation des peuples, » notre goût n'hésite pas : nous aimons mieux la formule du 15 août. Préférence toute relative d'ailleurs, car, idéologues entêtés que nous sommes, nous ne voyons pas encore dans cet adage auguste le dernier mot de la philosophie politique. Le signe le plus certain de la civilisation des peuples, c'est, — nous nous obstinons à le croire, — la somme de liberté dont ils jouissent. La liberté fait les peuples virils, et l'acte de haute tutelle que le *Moniteur* nous apporte convient plus à l'enfance d'un peuple qu'à sa virilité. Sans la liberté, la vie locale n'existe pas, les communes sont sans initiative, parce qu'elles sont sans ressources, la centralisation absorbe le plus clair de l'impôt, et pour que les chemins communaux se fassent, il faut que l'Etat les prenne en mains. Ce qui nous frappe donc, au premier abord, dans la lettre du 15 août, c'est que la caisse des chemins vicinaux, dans laquelle se résume toute la mesure, est un pas de plus dans l'ornière de la centralisation, un

déplacement de plus en plus sensible de l'initiative et de la responsabilité, une consécration définitive de ces liens d'asservissement et de mendicité, qui caractérisent depuis si longtemps, parmi nous, l'existence communale. » — Jules Ferry.

La *Liberté* use d'une singulière tactique pour amoindrir l'effet moral que produira sur les populations rurales la dernière lettre de l'Empereur. M. de Girardin rappelle ou les promesses qui attendent encore leur réalisation, ou le non-succès de quelques modestes réformes, et en conclut que le nouveau projet échouera.

L'article du *Pays* a un titre que pourraient lui envier l'*Epoque* et l'*Etendard*, journaux des titres à sensation; il est intitulé le 19 Janvier des campagnes, et commence ainsi :

« Le *Moniteur* de ce matin nous donne enfin satisfaction. Notre voix a été entendue de l'Empereur, et les vœux des populations rurales sont exaucés. . . »

L'*Etendard* relève les accusations lancées si imprudemment par M. Emile de Girardin, et soutient que l'Empereur ne dévie pas de la ligne qu'il a toujours suivie, et qui lui permet de mener de front les réformes morales et matérielles.

L'*Avenir national* ne se montre pas aussi pessimiste que la *Liberté*; quoiqu'il n'ait pas grande confiance dans le succès des mesures projetées, il daigne reconnaître cependant qu'elles sont opportunes; cette concession faite, il cherche sinon à la retirer, au moins à en diminuer la gravité en faisant des réserves.

## FABLETTON.

## UN AMI DE MOZART

Par M. HIPPOLYTE PIRON.

I.

C'était par une magnifique journée de printemps. Un radieux soleil faisait prendre un aspect riant à la ville de Salzbourg, dans la haute Autriche. Une petite et coquette maison du quartier le plus retiré de la ville lui présentait sa façade élégante, mais elle ne laissait pénétrer dans son salon les rayons dorés de l'astre vivifiant que par la légère ouverture d'épais rideaux de damas. Joyeux et brillants, ils se jouaient dans les franges pourpres des rideaux et posaient des étincelles éblouissantes sur les clous argentés d'un grand fauteuil dans lequel était étendu un bon vieillard à cheveux blancs, à moitié endormi.

Près du vieillard était debout une gracieuse jeune fille, épiait son réveil avec une sollicitude filiale. Si vous voulez avoir une idée de la parfaite beauté de cette jeune personne, imaginez-vous la Margue-

rite de Gœthe. D'abondants cheveux blonds encadraient et ornaient son charmant visage. Ses grands yeux bleus, frangés de longs cils noirs, surmontés de noirs sourcils délicatement arqués, avaient des éclairs divins et de longs regards pleins d'éloquence. Ses joues, aux contours harmonieux, avaient la fraîcheur de la jeunesse. Son buste, aux formes accomplies, s'inclinait sur sa taille fine et souple pour rapprocher ses beaux yeux de la calme figure du vieillard.

Tout-à-coup un doux sourire se dessina sur sa jolie bouche : le vieillard venait d'ouvrir un œil, qu'il avait aussitôt refermé. Elle fit un geste de la main, et au même instant une voix pure et suave, accompagnée du piano, se fit entendre dans la pièce voisine. Il rouvrit alors les deux yeux, et il écouta avec une émotion visible ce joli chant des *Nozze di Figaro*, dit avec un sentiment profond :

*Non più andrai farfalone amoroso  
Delle donne turbando il riposo, etc.*

Quand la voix se tut, le vieillard applaudit vivement.

— Bravo ! bravo ! s'écria-t-il, comme disent les Italiens. Mozart lui-même serait satisfait de s'enten-

dre interpréter ainsi. — Mais Karl est donc de retour de Vienne, Marie ?

— Et il souhaite le bonjour à son bon père Wilhelm, répondit une voix mâle.

Un jeune homme de vingt-et-un ans parut, se jeta au cou du vieillard et l'embrassa tendrement.

— Te voilà déjà, Karl ! As-tu donc eu à Vienne le succès que nous espérons ?

— Je n'ai pu l'avoir, mon cher monsieur Halfner, puisque je suis parti la veille du jour où je devais donner mon premier concert, répondit Karl en se redressant.

— Et pourquoi es-tu revenu si tôt ? qui et pressait ainsi ? s'écria M. Halfner en courroux.

— Mais j'ai appris que vous étiez malade.

— Malade ! malade !... je n'avais qu'une indisposition... D'ailleurs, est-ce que tu devais t'occuper de moi?... Tu devais réussir d'abord, te couvrir de gloire et revenir après.

— Je n'aurais pu vivre une seconde de plus lâbas; l'inquiétude me dévorait.

— Voilà, par ma foi, un joli sujet d'inquiétude !... Une indisposition passagère, un jour de fièvre ! Ne me vois-tu pas rétabli, imbécille ? — Mais qui s'est permis de t'écrire que j'étais malade ?

— ajouta le vieillard en se retournant vers la jeune fille, qui baissait la tête, — c'est vous, mademoiselle Marie. Je ne sais lequel de vous deux je dois gronder le plus.

— Grondez-nous tous les deux également, répondit Marie d'une voix douce, car tous deux nous sommes également coupables de vous aimer, général.

M. Halfner lança à la jeune fille un regard qui essaya d'être furieux, mais qui s'adoucit promptement en s'arrêtant sur elle.

— Sirène, va ! exclama-t-il avec un reste de mécontentement. On ne peut pas seulement se mettre en colère à son aise ici; d'un mot elle vous apaise ! — Méchante enfant ! tu ne veux donc pas qu'il devienne célèbre, ce grand garçon-là ?

— Je désire qu'il s'illustre autant que vous le souhaitez, mon bon père Halfner, mon cher parrain; aussi repartira-t-il et nous reviendra-t-il triomphant.

— Oui, il repartira, et peut-être son concert n'aura-t-il pas lieu dans d'aussi bonnes conditions qu'il l'aurait été le jour officiellement annoncé. Ne pas avoir la patience d'attendre un jour de plus, quelle folie ! Ah ! c'est une faute que tu payeras

L'Opinion nationale rappelle la lettre qu'écrivait, il y a six ans, l'Empereur à M. le duc de Persigny. Il s'agissait alors d'allouer, sur les fonds de l'Etat, une somme de 25 millions, afin de terminer, dans l'espace de huit ans, les chemins d'intérêt commun qui étaient classés.

L'Empereur voulait qu'un projet de loi, conçu dans ce but, fût présenté au Corps-Législatif. L'idée est restée à l'état de projet; et parce que les généreuses intentions du chef de l'Etat n'ont pas été réalisées, l'Opinion nationale en conclut que nous courons tête baissée vers de nouvelles déceptions. Il faut avouer que ce mode de raisonner n'est pas des plus logiques.

L'Union et la Presse gardent le silence le plus complet sur la lettre de l'Empereur.

L'Univers n'hésite pas à dire que la mesure est très-bonne.

#### NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Barcelone, 20 août :

Le gouvernement fait annoncer que les petites bandes de factieux qui parcourent le territoire de Tarragone sont poursuivies activement et ont déjà subi plusieurs échecs; qu'il y a eu aussi des rencontres avec les insurgés à Villanueva, sur le chemin de fer de Reus à Salon, à Can-Torrès de Prudala, dans le bois de Vila; que sur tous ces points l'avantage est resté aux troupes de la reine, et que les bandes se sont retirées en désordre, laissant quelques armes et quelques prisonniers.

Le gouverneur de Figueras fait savoir que la bande commandée par Pujol a été battue et dispersée au col de Pila de Arcos, vers la frontière française, et s'est réfugiée en France, en abandonnant différentes armes, trois chevaux et ses bagages. La tranquillité régnerait dans les autres parties de l'Espagne, et toutes les communications seraient rétablies. L'autorité, toutefois, prend les mesures les plus énergiques.

Le 19, une revue de 12,000 hommes a eu lieu à Madrid, en présence du roi de Portugal. Tout s'est passé dans le plus grand calme.

D'autre part, on assure que l'insurrection va croissant et s'étend à plusieurs provinces, que presque tous les conscrits de la classe se réunissent aux révoltés, que Tarragone et son port seraient au pouvoir de l'insurrection, et que déjà des troupes se seraient réunies au mouvement.

Il est, quant à présent, difficile de savoir la vérité au milieu de ces contradictions, et par suite des précautions prises par l'autorité pour empêcher que l'on sache autre chose que ce qu'elle veut publier.

Perpignan, 21 août. — D'après des avis de la frontière d'Espagne, l'expulsion des libé-

raux continuerait à Barcelone. Leur nombre s'élèverait actuellement à 500, parmi lesquels se trouvent, dit-on, plusieurs Français. Tous auraient reçu l'ordre de quitter la Catalogne dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être transportés à Fernando-Po. On assure que le nombre des partisans de l'insurrection augmente; ils seraient protégés par la population et auraient à leur tête le général Contreras.

Les fabriques ferment, le commerce est suspendu, le malaise est général en Catalogne.

Madrid, 22 août, 2 h. du matin. — Les bandes de la Catalogne viennent d'être battues et dispersées. On a fait beaucoup de prisonniers. D'autres se présentent pour profiter de l'amnistie accordée par le capitaine général.

La bande commandée par Contreras a été aussi battue dans la province de Lerida. Contreras lui-même, avec le reste de ses partisans, a gagné la vallée d'Aran, se dirigeant vers les Pyrénées pour rejoindre la frontière de France.

L'insurrection peut donc être considérée comme comprimée dans la Catalogne.

La bande de Castellon, poursuivie de près par les troupes, est entrée dans la province de Valence, où elle a été battue et dispersée.

L'ex-général Pierra, qui est dans le haut Aragon, dans sa retraite vers la France commet toutes sortes d'excès. Dans le reste de l'Espagne la tranquillité continue de régner; aucun soldat ne s'est joint à cette insurrection, que l'on considère comme terminée.

On lit dans le Courrier français :

Les dépêches officielles transmises par l'agence Havas continuent à annoncer la fin de l'insurrection en Espagne.

Nous croyons savoir au contraire que, outre Barcelonne, plusieurs villes importantes, Carthagène, Tarragone, Gironne, sont au pouvoir du parti populaire.

L'agence Havas, qui, hier encore, qualifiait d'insurgés les partisans de la révolution, les désigne aujourd'hui sous le nom de libéraux.

Ce changement de langage a aussi sa signification.

Du reste, pas de nouvelles précises. Mais n'est-ce pas le cas de dire : Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ?

Le décret portant prorogation du Parlement anglais a été lu mercredi aux Chambres. Le message royal dit :

« Nos relations avec les pays étrangers continuent d'être amicales.

» Au commencement de la présente année il régnait en Europe une grande crainte que le différend entre la France et la Prusse ne provoquât une guerre dont les conséquences

finales étaient impossibles à prévoir. Heureusement, les avis de mon gouvernement et d'autres Etats neutres, aidés par la modération des deux puissances principalement intéressées, ont suffi à détourner immédiatement le danger qui menaçait, et j'ai la confiance qu'il n'existe maintenant aucun motif d'appréhender que la paix générale soit troublée.

» Les communications faites au roi d'Abysinie à l'effet d'obtenir la délivrance des sujets britanniques sont demeurées sans résultat. En conséquence, j'ai jugé nécessaire de lui adresser une demande péremptoire tendant à leur délivrance immédiate et de prendre des mesures pour appuyer cette demande dans le cas extrême où il serait reconnu nécessaire de recourir à la force. »

Faisant allusion au mouvement fenian en Irlande, le message dit que la répression de ce mouvement, qui s'est accomplie presque sans effusion de sang, est due à la valeur des troupes, à l'admirable conduite de la police et à la loyauté de la majorité de la population.

Le message dit ensuite :

« Je me réjouis que le triomphe de la loi ait été obtenu sans qu'il ait été nécessaire de sacrifier une seule vie humaine.

» Un bill pour l'abolition de certaines exemptions locales de taxe m'a permis de profiter de concessions libérales faites par anticipation par l'Empereur des Français, et en vertu desquelles plusieurs taxes qui frappaient la navigation britannique ont été supprimées. »

Le reste du message est consacré à passer en revue les travaux de la session. La reine termine en exprimant l'espoir que la grande mesure votée par le Parlement qui élargit la base du suffrage aura pour conséquence un arrangement durable de la question de réforme électorale.

On écrit de Florence, le 21 août :

Hier, l'escadre permanente de la Méditerranée a été dissoute.

Le Corriere italiano dément la nouvelle donnée par les journaux de Vienne du mariage du prince Humbert avec une grande-duchesse de Russie.

Le gouvernement de Saint-Marin fait également démentir les bruits de prétendues réunions des chefs du parti d'action sur le territoire de la petite république dans le but de provoquer un prochain soulèvement des Etats pontificaux.

Un télégramme de Varsovie, du 21 août annonce que le gouvernement a informé le consul général d'Autriche que tous les sujets autrichiens qui sont encore retenus en captivité en Russie pour avoir participé à la dernière insurrection polonaise seront mis en liberté et consignés aux autorités autrichiennes à la frontière.

On mande de Constantinople, le 20 août (Officiel.) La nouvelle de la prise d'Omalos par les troupes impériales a été apportée par le dernier paquebot autrichien. L'Union, corsaire grec, n'a pu mettre sa cargaison à terre sur la côte de Candie. Les volontaires qui, de force, voulaient se réembarquer, l'en ayant empêché, 80 d'entre eux sont parvenus à s'embarquer et ont forcé l'Union à les conduire à Syria. Les Crétois ne veulent plus de volontaires grecs, à cause des cruautés et des brigandages qu'ils commettent.

Le gouvernement hellénique lui-même n'ose plus en envoyer, parce que ceux qu'il avait tirés des provinces de Chalcis pour être expédiés en Crète ont voulu en dernier lieu piller Syra. Le colonel Serponsikis est revenu de Candie. Zimbrakaki écrit à son père qu'il sera de retour à la fin du mois. Coroneos annonce la même chose; l'un et l'autre déclarent que les Crétois les chassent de partout, et qu'il leur est impossible de tenir plus longtemps. Les femmes transportées en Grèce démentent elles-mêmes les prétendus massacres dont nos adversaires ont imaginé l'existence.

On annonce de New-York, le 20 août, que le président Johnson a destitué le général Sheridan et a nommé à sa place le général Thomas.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans, en date du 7, dit qu'un nombreux meeting de citoyens blancs et de couleur s'est tenu dans cette ville, sur la place La Fayette, pour protester contre le rappel du général Sheridan.

La résolution prise par M. Johnson à l'égard du général Sheridan ne peut que nuire au restant d'autorité morale dont jouit encore le président actuel des Etats-Unis, et démontrer péremptoirement la nécessité de l'élection de Grant en 1869.

L'Indépendance belge publie les dépêches suivantes :

Constantinople, mardi 20 août. — Parmi les réformes discutées hier en conseil, figurait la formation d'un conseil d'Etat, composé de dix musulmans et de dix chrétiens. Cette mesure a été adoptée.

Vienne, mercredi 21 août. — La Nouvelle Presse libre annonce que les représentants de France et d'Angleterre à Athènes ont été chargés d'exprimer au gouvernement grec l'espoir qu'à l'avenir il s'abstiendra de toute démarche pouvant amener un conflit avec la Porte, et de lui déclarer qu'on le rendrait responsable des suites de ce conflit, attendu que la Porte a donné des garanties pour la réalisation des demandes formulées par la population chrétienne.

Le ministre de Russie ne s'est pas associé à cette déclaration des puissances occidentales.

peut-être cher, Karl. Je comptais tant sur ce concert!... Je me suis donné du mal pour te procurer de bonnes lettres de recommandation, tu étais bien appuyé et cela ne devait servir à rien! — Et mon ami Hatker, quel accueil t'a-t-il fait ?

— Un charmant accueil, mon père; c'est lui qui m'a aidé à organiser ce concert en peu de jours.

— Il s'est donné là une peine bien inutile, ma foi! L'as-tu vu avant de partir ?

— Comment donc! je n'aurais certes pas manqué de le remercier. Il m'a engagé à revenir dans deux mois, me faisant espérer que je pourrais me faire entendre à la cour. Il m'en facilitera le moyen.

— Oh! mais c'est à merveille, n'est-ce pas, mon père? exclama joyeusement Marie.

— Oui, c'est très-bien; je reconnais là mon ami Hatker. Mais pourquoi dans deux mois ?

— Parce que maintenant la cour porte le deuil.

— C'est donc remis à deux mois; mais au moins tu joueras tes compositions devant notre empereur, comme l'a fait notre pauvre et illustre ami Mozart. Il est temps que tu réussisses, mon garçon, car déjà tu as vingt-et-un ans passés, et à cet âge Mozart avait déjà depuis longtemps rempli l'Europe de son nom.

— Que voulez-vous, mon bien-aimé père? je ne suis pas un Mozart, moi.

— Mais tu as du talent, et il faut qu'on le sache.

— On le saura, espérons-le. Mais parlons de vous. Je vous ai laissé en bonne santé; qui donc vous a rendu si brusquement malade ?

— Qui veux-tu que ce soit, sinon mon cousin Moser et sa digne femme ?

— Quoi! ce sont eux qui...

— Ils m'ont rendu si furieux que j'ai eu la fièvre, parbleu!

— Et que vous ont-ils fait?...

— Ce qu'ils m'ont fait?... s'écria le vieillard en se laissant emporter de nouveau par sa colère. Décidément ce Moser est un misérable!... Il a ruiné un honnête homme, ce malheureux Scheffeld, il lui a pris tous ses biens et le laisse mourir sur la paille! Le fait étant venu à ma connaissance, je le lui ai reproché durement..., et ce gredin a osé lever la main sur moi!

— Lever la main sur vous, mon bon père!

— Sa femme le regardait faire, prête à lui aider... Mais, malgré mon âge, je les eusse écrasés, va... si ma bonne Marie-Anne n'était venue se jeter entre nous.

La jeune fille prit la main de son parrain et la lui pressa tendrement.

— Quand ils furent partis, continua-t-il, j'ai eu une espèce de coup de sang, il a fallu me saigner, et la fièvre m'a pris. Mais ce n'était rien. Heureusement me voilà brouillé avec les Moser, et ce sera pour longtemps. La vue seule de ces gens-là me faisait mal. Quelle méchanceté noire il y a dans l'âme de cet homme!... Je suis bien humilié, lorsque je pense qu'il est mon cousin!... Comment puis-je avoir un parent de cette nature ?

Marie montra vivement au jeune homme un buste de Mozart qui ornait le dessus de la cheminée; il comprit ce geste et dit aussitôt au vieillard :

— Voyons, mon cher monsieur Halfner, abandonnons ce triste sujet de conversation, et parlons un peu de ce qui m'intéresse, voulez-vous? J'ai été ravi de M. Hatker; nous nous sommes tout de suite entendus; il m'a fait de si grands éloges de Mozart!

— Hatker est un homme de goût; il se connaît en musique comme en bien des choses. Il a eu l'honneur de serrer la main de Mozart et il s'en souvient.

— C'est un honneur qu'on ne peut oublier, celui-

là. Quel homme c'était ce Mozart! Il est mort si jeune et il a laissé un si grand nom, tant de chefs-d'œuvre!

— C'est le plus grand génie musical qu'on ait jamais admiré. J'ai été le témoin de son enfance, nous avons grandi ensemble, et chaque jour il m'étonnait. J'avais six ans de plus que lui, et j'étais toujours en admiration devant les prodiges qu'il accomplissait. A peine âgé de trois ans, il montrait de merveilleuses dispositions pour la musique, il cherchait des tierces sur le clavecin, et, quand il les avait trouvées, il manifestait sa joie bruyamment et les répétait avec satisfaction. A quatre ans, il exécutait des menuets que son père lui apprenait en sifflant.

— A quatre ans! fit Karl; à cet âge, je ne savais même pas ce que c'était que la musique.

— Comme bien d'autres, mon fils. Mais le goût de la musique vint à Théophile Mozart en écoutant les leçons que son père — qui était sous-directeur de la chapelle du prince archevêque de Salzbourg — donnait à sa sœur, la jeune Marie-Anne. Celle-ci avait quatre ans de plus que son frère, et, sous la direction paternelle, faisait de rapides progrès, qui étaient un stimulant pour Théophile. Il tourmentait

Voici les nouvelles publiées par l'agence Havas :

Salzburg, 21 août, soir. — Ce matin, les deux Impératrices ont visité l'église Saint-Pierre. Dans l'après-midi, l'Empereur des Français a visité le musée de la ville.

Après dîner, Leurs Majestés ont fait une excursion en voiture au château de Hellbrunn. La visite du parc a duré trois quarts d'heure. Le prince Charles-Théodore de Bavière a pris part à cette promenade. MM. de Beust et de Gramont accompagnaient aussi Leurs Majestés. Leurs Majestés assistent ce soir à la représentation du théâtre.

On assure que LL. MM. autrichiennes ont promis de venir au commencement d'octobre à Paris, où elles se rencontreraient avec la reine d'Angleterre.

L'agence Reuter publie la dépêche suivante :

Salzburg, 21 août. — On affirme que le désir des deux Empereurs de maintenir la paix sera manifesté aux autres puissances, qui seront invitées à donner leur adhésion aux arrangements conclus entre la France et l'Autriche.

On assure que ces arrangements ont pour base l'observation du traité de Prague.

Après que les deux Empereurs seront partis de Salzburg, des conférences y seront tenues entre les deux chefs de ministère des cabinets français et autrichien. On réglera dans ces conférences les résultats des discussions préliminaires qui viennent d'avoir lieu.

L'Empereur Napoléon a rendu visite à l'ex-roi de Bavière à Léopoldskron.

L'Empereur et l'Impératrice partiront positivement le vendredi 23, à 8 heures du matin.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On pense qu'une des premières conséquences de la lettre de l'Empereur à M. de la Vallée sera d'amener la création d'un ministère spécial des travaux publics. On croit que si la chose a lieu, M. Haussmann sera appelé aux fonctions de ministre.

— Le *Mémorial diplomatique* assure — et nous croyons ce journal exactement informé dans cette circonstance, — que le maréchal Bazaine prépare un mémoire très-étendu sur l'expédition du Mexique. Ce travail serait, assure-t-on, la justification, avec pièces officielles à l'appui, de la conduite du maréchal, et démontrerait que le commandant en chef de l'expédition française a toujours et en toutes

circonstances exécuté ponctuellement les ordres de son gouvernement.

— INCENDIE A STRASBOURG. — Le *Courrier du Bas-Rhin* raconte le sinistre suivant :

« Un incendie qui a été signalé par d'horribles épisodes a mis en émoi, la nuit dernière, la population de notre ville. Le feu a éclaté dans la maison n° 88, au faubourg National, appartenant à M. Ostermann, boulanger, et habitée par d'assez nombreux ménages d'ouvriers. Le feu a pris, dit-on, dans une mansarde, et, comme la toiture était toute chaude encore des rayons d'un soleil caniculaire, en un clin d'œil il s'est communiqué à la charpente et aux escaliers.

» Les personnes qui habitaient les mansardes, réveillées en sursaut, furent surprises par les flammes. C'est ce qui a causé d'irréparables malheurs. Grâce au dévouement du sieur Antoine Kermann, maçon et locataire de la maison, la plupart des habitants avaient été déjà préservés. Kermann, après avoir mis en sûreté sa famille, avait pu encore, au péril de sa vie, sauver en les emportant à travers les escaliers en flammes une femme et cinq enfants. Restait la famille Arnaud qui occupait aussi les mansardes, et qui se composait du mari, de la femme et de deux enfants. L'homme, pressé par le danger, voulait faire passer ses enfants par une lucarne, quand tout-à-coup le toit s'est affaissé sous lui, et il a été forcé de se réfugier dans la maison voisine. Il est tout couvert de blessures et de brûlures. Sa femme restait avec les deux enfants au milieu des flammes. Dans son désespoir cette infortunée voyant approcher la mort, se décide à jeter par la fenêtre du haut des mansardes les deux enfants, puis s'y précipite elle-même. Un enfant meurt sur le coup ; l'autre vivait encore ; il a été transporté à l'hôpital, ainsi que la mère qui est morte ce matin à trois heures.

» Une opération a été pratiquée sur le corps de la femme Arnaud, qui était enceinte, on en a retiré un enfant de cinq à six mois qui ne vit plus. L'enfant, qui avait été transporté à l'hôpital avec sa mère, est dans un état désespéré.

» Les pompes de MM. Musculus, menuisier, et Schneider, brasseur, étaient arrivées les premières, vu la proximité, sur le lieu du sinistre, et ont rendu de grands services ; les pompiers et la troupe ont montré leur dévouement habituel. On est parvenu, après trois heures de travail, à limiter le foyer de l'incendie à la maison où il avait commencé.

— INCENDIE A MULHOUSE. — La nuit dernière, un violent incendie a détruit deux grands bâtiments de la filature Alfred Nægely et C<sup>ie</sup>, à Mulhouse, contenant soixante mille broches. Le dommage est évalué à deux mil-

lians. Un millier d'ouvriers vont rester sans travail.

— Un journal de la Rochelle raconte une horrible histoire :

« Les paysannes de la Saintonge sont de rudes travailleuses : elles faient les foins, façonnent les gerbes, battent au fléau sur l'aire brûlante, et jeunes, si elles conduisent un troupeau le long des sentiers verts, elles tourmentent la quenouille chargée de chanvre, ou tricotent le bas de laine pour l'hiver.

» Le 9 août, une jeune bergère de la commune de St-Georges-des-Côteaux, arrondissement de Saintes, Louise Begouin, ramenait du pré à l'étable deux bœufs et un cheval. Pour ne point suspendre son travail d'aiguille et conserver la liberté d'action de ses deux mains, elle avait entouré sa taille du licol de son cheval.

» Tout-à-coup, l'animal rendu furieux par un insecte attaché à ses flancs, part à fond de train, emportant la malheureuse enfant roulée sur les cailloux qu'elle teint de son sang, leur livrant ses vêtements mis en pièces, et des lambeaux de sa chair.

» Ses cris, loin de ralentir l'allure désordonnée du cheval en accélèrent la vitesse, et ce n'est qu'après une course furieuse, qu'épuisé de fatigue, ruisselant de sueur, l'animal s'arrête à la porte de son écurie, suivi

..... d'un horrible mélange

D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange.

» C'était un bien hideux spectacle ! La mère de Louise était là... Elle tomba comme foudroyée. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les exercices de l'octave de l'Assomption se sont terminés, jeudi, par une procession solennelle du Saint-Sacrement. Tout le clergé de la ville et un grand nombre d'ecclésiastiques des environs assistaient à cette auguste cérémonie, au milieu d'une foule compacte de fidèles pieusement recueillis. Sur tout le parcours de la procession, les rues avaient été décorées de guirlandes, d'arceaux, d'arcs-de-triomphe, et un reposoir s'élevait majestueusement sur une vaste estrade, près de la Gendarmerie.

Nous croyons que jamais la pompe et l'éclat de cette fête religieuse n'ont été surpassés dans la paroisse de Notre-Dame-de-Nantilly. Que cette belle journée soit la plus douce récompense du zèle et du dévouement vraiment apostolique de l'éminent prédicateur qui, trois fois par jour, pendant cette octave, a si bien réussi à gagner de plus en plus les sympathies de ses nombreux auditeurs ! Que cette belle journée laisse aussi dans le cœur de M. l'abbé Lavigne un souvenir assez puissant pour le ramener parmi nous !

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 14 août 1867, M. Détriché, inspecteur primaire à Saumur, officier d'académie du 8 juin 1861, a été nommé officier de l'instruction publique.

Le ministre de la guerre, revenant sur des décisions prises récemment, et motivées par les éventualités de la politique, vient d'autoriser les généraux commandant les divisions territoriales à accueillir les demandes en exonération, reposant sur des positions de familles exceptionnelles, et à autoriser directement, comme par le passé, des permissions de mariage aux jeunes soldats ou militaires de la réserve qui sont dans la dernière année de service.

Quant aux hommes qui ont plus d'un an à faire, la demande devra être transmise, avec les observations du général, au ministre de la guerre.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics est arrivé à Tours dans la nuit de samedi à dimanche. Dimanche matin, à huit heures et demie, accompagné de M. le préfet, de M. le maire de Tours, de MM. l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement, il a commencé la visite des quais, du canal, de la levée de St-Symphorien. Nous laissons parler le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« M. le ministre a été plus convaincu que jamais, par l'inspection des lieux, de la nécessité de commencer au plus vite les travaux de défense qui devront mettre Tours à l'abri des inondations. Aussi a-t-il annoncé à M. le maire que les premiers projets adoptés par le Conseil général des ponts-et-chaussées, allaient être adjugés immédiatement.

» Cette adjudication, comprenant plus de 600,000 francs de travaux à exécuter sur le canal, aura lieu dans le délai légal de trois semaines, et l'entrepreneur pourra se mettre à l'œuvre dans le courant de septembre.

» Dès que les projets concernant la levée de Rocheperard et le quai de St-Symphorien seront approuvés, on procédera de suite à l'adjudication.

» L'intention de M. le ministre était de demander à la ville de prendre à sa charge un sixième de la dépense occasionnée par les travaux à exécuter au canal, à Rocheperard et à St-Symphorien, le surplus des travaux devant être fait exclusivement par l'Etat.

» M. le maire a exprimé à M. le ministre combien il était reconnaissant de la solution prompte et satisfaisante donnée à une question qui touche aux plus graves intérêts de la cité.

» Le Conseil municipal s'est réuni hier matin pour aller à la préfecture porter à M. le ministre l'expression de sa profonde gratitude.

» Dans la séance qu'il a tenue à la suite de cette visite, il a voté une somme de 86,666 f. 66 c., formant le sixième de la dépense présumée que nécessiteront les travaux à exécuter à la levée du canal pour la défense de la ville contre les inondations.

» M. le ministre, désireux d'étudier par lui-même toutes les questions qui intéressent nos populations, s'est rendu dimanche à la Membrolle, accompagné de M. le préfet, de M. Gouin, maire de Tours, président de la Chambre de commerce, et de M. Dupuy, ingénieur de la Compagnie d'Orléans.

» M. le ministre a été favorablement impressionné par les raisons qui militent en faveur de la station de la Membrolle. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Salzburg, 23 août. — Leurs Majestés françaises et autrichiennes, accompagnées de MM. de Metternich, de Gramont, de Beust, de Taaffe et Festetics, se sont rendues ce matin, à 8 heures, à la gare, qui était brillam-

réponse de l'enfant fit sourire les deux hommes. « — Voyons donc ce beau griffonnage, reprit Mozart père en ôtant le cahier des mains de son fils. Oh ! Dieu ! c'est à faire peur ! » s'écria-t-il en riant. Il le fit voir à mon père ; c'était un affreux barbouillage.

Mais, après l'avoir regardé un instant, Mozart devint sérieux : ce barbouillage révélait chez Théophile un talent d'une surprenante précocité.

« Ce n'est pas mal, dit-il ; mais c'est dommage qu'on ne puisse jouer cela. » Aussitôt l'enfant se leva, se mit au clavecin, et joua la première partie de son concerto. Sans doute l'exécution n'était pas parfaite, mais elle suffisait à faire comprendre ses idées. Mon père fut frappé d'enthousiasme, et, dès lors, il prédit un bel avenir à cet enfant extraordinaire.

— C'est merveilleux ! répondit Karl, et si un autre que vous, mon bon père Wilhem, me racontait de telles choses, j'en aurais douté. Mais probablement tous les éloges que recevait le jeune Wolfgang devaient le rendre bien orgueilleux ?

— Pas le moins du monde ; il ne tirait aucune vanité des prodiges qu'il accomplissait ; c'était un enfant plein de naturel et de simplicité, un excellent petit camarade pour moi, qui partageais tous

ses jeux. Il était soumis à ses parents à ce point qu'il n'acceptait jamais un présent d'un étranger sans leur permission. Il était d'une nature si tendre, que souvent il demandait aux personnes de sa connaissance : « M'aimez-vous bien ? » Quand il s'adressait à moi, je lui disais que non pour le taquiner ; aussitôt je voyais deux larmes sur ses joues. Je me jetais alors à son cou, et je le voyais sourire à l'instant.

A partir du jour où il connut la musique, il n'eut plus aucun goût pour les amusements de son âge. Afin que les jeux eussent de l'attrait pour lui, j'étais obligé d'y mêler de la musique. Nous portions des jouets en procession d'une chambre à l'autre ; l'un de nous chantait une marche en faisant le simulacre de la jouer sur le violon.

— Quel âge avait-il lorsqu'il donna son premier concert ? demanda Marie, qui écoutait en brochant.

— Il avait six ans ; sa sœur et lui se firent entendre pour la première fois à Munich devant l'électeur, qui en fut enthousiasmé et leur prodigua des éloges à l'infini. Le père et la mère les accompagnaient ; ils étaient fiers du triomphe de leurs enfants. Marie-Anne était excellente musicienne : elle devait partager tous les premiers succès de son frère.

(La suite au prochain numéro.)

son père pour que ce dernier lui apprit les principes de cet art qui lui paraissait si admirable. Les leçons, ordinairement si fatigantes pour le professeur et pour l'élève, furent pour eux de véritables divertissements. A cinq ans il composait.

— Il composait ! dit Marie en s'asseyant et prenant sur une table un travail de broderie qu'elle avait commencé. Oh ! sans doute il n'imaginait que de petits airs insignifiants ?

— Mais n'était-ce pas déjà beaucoup pour un enfant de cet âge, mademoiselle ? Il jouait à son père ses morceaux naïfs, et ce dernier, pour encourager le talent naissant du jeune compositeur, avait la complaisance de les écrire. Cette occupation les réjouissait tous deux. Les premiers essais du sublime enfant n'étaient pas aussi absurdes que vous le supposez, mademoiselle ma filleule, et voici un fait qui le prouve.

— Je ne dis pas qu'ils fussent absurdes.

— Ecoutez le fait. Un jour, son père rentra chez lui avec le mien ; il le surprit fort occupé à écrire et lui demanda ce qu'il faisait : « — Je compose un concerto pour le clavecin, répondit imperturbablement mon ami Wolfgang ; ne me dérangez pas, je suis presque au bout de la première partie. » Cette

ment décorée. La plus grande cordialité a marqué les adieux des souverains comme elle avait marqué leur première réception.

L'Empereur et l'Impératrice des Français vont aujourd'hui jusqu'à Strasbourg, et de là à Paris et Lille. On croit qu'ils feront ensuite un séjour plus long à Biarritz.

Perpignan, 22 août. — Un engagement a eu lieu hier entre les troupes de la reine et une bande d'insurgés au sud de Couslonges. Les insurgés ont été obligés de céder le terrain. Tout paraît tranquille dans l'intérieur. Les voitures font librement leur service.

Perpignan, 23 août. — L'ex-général espagnol Pierrad, Roger, Briz et 30 insurgés sont entrés en France, à la suite de l'engagement qui avait eu lieu près Couslonges. Ils ont été arrêtés et seront amenés aujourd'hui à la citadelle de Perpignan. Leur bande a été détruite.

Pas de nouvelles d'Andalousie ni de Valence. Les communications sont probablement interrompues entre ces provinces et celles du Nord.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

M. NESTOR DE BIERNE, directeur de la

troupe de Tours, avec 25 artistes, donnera, demain dimanche, 25 août :

**La Tour de Nesle**, drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Al. Dumas et F. Gaillardet;

**Lischen et Frutzchen**, opérette en un acte, musique d'Offembach.  
Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Département de Maine-et-Loire.

VILLE DE SAUMUR.

**BUREAU DE BIENFAISANCE.**

**ADJUDICATION des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1868.**

Le vendredi 13 septembre 1867, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant l'année 1868.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il sera communiqué aux personnes qui voudront en

prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 11 heures à 3 heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 août 1867.  
Le Maire, LOUVET.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (*Noms, prénoms, profession*), demeurant à , faisant élection de domicile à Saumur, au Bureau de Bienfaisance, m'engage à fournir à cet établissement, pour les besoins du service, pendant l'année 1868, aux époques qui me seront indiquées, toute la viande de première qualité dont l'administration me fera la demande, au prix de (*indiquer le prix en toutes lettres*) le kilogramme de bœuf, avec cette explication que le prix du kilogramme de veau et mouton par moi fourni, me sera payé au même prix augmenté de vingt pour cent.

Je déclare, en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges dont j'ai pris connaissance.

Saumur, le

(Signature.)

NOTA. — Cette soumission doit être écrite sur papier timbré de 0 fr. 50 centimes et mise sous enveloppe cachetée.

Le numéro de cette semaine de *l'Univers illustré* contient, sans augmentation de prix, une splendide gravure d'un format quadruple de celui du journal. Cette planche, d'une valeur artistique exceptionnelle, est due au crayon de Janet-Lange et reproduit les portraits en pied de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial. Tout le monde voudra conserver ce charmant souvenir de la fête du 15 août. — Prix du numéro : 30 cent. ; par la poste : 35 cent.

Sous ce titre : LE DOSSIER N° 113, Émile Gaboriau publie, à la librairie Dentu, Palais Royal, un de ces drames émouvants qui ont établi son succès, drame si vrai et si scrupuleusement étudié qu'on ne saurait discerner où la réalité finit, où la fiction commence. Ce volume clot la série des drames judiciaires si bien inaugurée par *l'Affaire Lerouge*, dont trois éditions ont été épuisées en moins d'un an. Émile Gaboriau a remis en scène, dans le *Dossier n° 113*, un des personnages les plus singuliers du *Crime d'Orçival*, M. Lecoq, cet investigateur étrange dont le type restera. Le *Dossier n° 113* est complet en un fort volume à 3 fr. 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>rs</sup> LEROUX et CLOUARD, notaires à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>rs</sup> LEROUX, notaire, Le 15 septembre 1867, à l'heure de midi,

**LES BIENS**

CI-APRÈS,

Dépendant de la succession de la veuve ALBERT.

1° Une maison, située à Saumur, faubourg de Nantilly, joignant au levant Plessis, au couchant Robineau, au nord l'Hôpital.

2° Un hectare de terre, aux Varrennes, commune de Saint-Lambert, joignant au midi et au levant M. Lecoy.

3° Cinq ares 50 centiares de vigne, au Vigneau, commune de Saumur, joignant au levant Mariette et au nord un sentier.

4° Vingt-sept ares 50 centiares de terre, au même lieu, joignant au levant Georget, au midi Pineau, au couchant Malécot et David.

5° Seize ares 50 centiares de terre, au même lieu, joignant au levant Beillouin, au midi l'article précédent, au couchant David.

6° Seize ares 50 centiares de terre et vigne, au même lieu, joignant au levant Beillouin, au couchant Gilbert, au nord David.

7° Une cave, au Petit-Puy, commune de Saumur, avec pressoir et ustensiles, communauté au puits, cour commune, joignant Lacroix, Robineau et Beillouin.

S'adresser, pour les conditions, aux notaires chargés de la vente.

TROIS BEAUX ARBRES,

Essence acacias,

ET UN BEAU MAGNOLIA

**A VENDRE**

S'adresser à M. LE POT, conservateur à Saumur. (455)

**A CÉDER**

UN

FONDS DE BOULANGERIE

A Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. ROGEREAU. (435)

**A CÉDER**

DE SUITE,

UNE TRÈS-BONNE BOULANGERIE

Riche clientèle,

Dans un bon quartier de la ville de Tours, faisant cinq à six fournées presque tout pain de fantaisie.

S'adresser à M. PHILIPPE, huissier à Tours, rue de la Guerche, 10.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

**ACHAT DE DENRÉES.**

Le 31 août 1867, il sera procédé, à 3 heures du soir, à la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2,000 quintaux métriques de blé, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Les livraisons seront effectuées entre deux fers. (447)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

**UNE AUTRE MAISON**

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy.  
Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

**A LOUER**

**PRÉSENTEMENT**

**UNE CHAMBRE**, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.  
**UNE PORTION DE MAISON**, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.

**UNE CAVE**, rue de Fenet.  
S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (435)

**A LOUER**

*Pour entrer en jouissance de suite,*

**UNE BELLE MAISON**

Avec VASTE JARDIN, bien arboré, Située à St-Lambert-des-Lèves.

S'adresser au bureau du journal.

**A AFFERMER**

*Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,*

**UN PETIT LOGEMENT**

Et UN JARDIN bien arboré, situés au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

S'adresser à M. AUDRAIN, propriétaire, qui l'habite. (436)

**A LOUER**

**PRÉSENTEMENT,**

**UNE MAISON**, située rue de la Petite-Douve, n° 17.

S'adresser à M. DUFOR, huissier.

A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (425)

A LA BONNE RENOMMÉE.

**ROBIN**

**Perruquier-Coiffeur.**

RUE D'ORLÉANS, n° 26,

Fait savoir à sa clientèle qu'il a mis son Vinaigre de Bully à 1 fr. 15 c., deux flacons pour 2 fr. 25 c. — Pomme en pot et au détail. — Baisse de prix sur la parfumerie. — Dépôt de malles et de tout ce qui concerne son état. (456)

**AVIS.**

M. BOISSIER invite les personnes auxquelles il peut devoir, à faire remettre leurs notes chez M. POULET, avoué, Grand'Rue, n° 10; il les informe qu'avant peu leurs comptes seront intégralement réglés, avec les intérêts de retard. (452)

**AVIS**

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES contre l'incendie demande un DIRECTEUR particulier pour l'arrondissement de Saumur.

Il n'est pas indispensable d'habiter le chef-lieu d'arrondissement.

Fortes remises, traitement fixe. Ecrire, FRANCO, à M. BÉNION, rue d'Anjou, Angers. (437)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**RIELLANT,**

DENTISTE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cauterise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (335)

**L'ANGLÈTERRE**

ET

**LA CHRÉTIENITÉ,**

PAR

M<sup>rs</sup> MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M<sup>rs</sup> l'évêque d'Angers. Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

**CALENDRIER DE LA NOBLESSE**

DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU, DU MAINE ET DU POITOU, Pour 1867,

Publié par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE, membre de la Société archéologique de Touraine, auteur de *l'Armorial général* de cette province.

1 vol. petit in-12, de 447 pages; prix : 10 fr.

En adressant à l'auteur, rue Colbert, 96, à Tours, un mandat sur le poste de 10 fr. 50 c., on recevra le volume franco. (219)

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 22 AOÛT.			BOURSE DU 23 AOÛT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 75	»	» 05	69 77	»	» 02
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100 40	»	» 10	100 50	»	» 10
Obligations du Trésor. . . . .	472 50	1 25	»	475	»	» 2 50
Banque de France. . . . .	3325	5	»	3325	»	»
Crédit Industriel. . . . .	1385	»	»	1387 50	»	» 2 50
Crédit Foncier colonial. . . . .	560	»	»	560	»	»
Crédit Agricole. . . . .	625	»	»	625	»	»
Crédit industriel. . . . .	640	»	»	640	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	325	»	1 25	325	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	720	»	2 50	716 25	»	» 3 75
Orléans (estampille). . . . .	892 50	5	» 1 25	897 50	5	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1158 75	»	5	1162 50	»	» 3 75
Est. . . . .	545	»	»	547 50	»	» 2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	892 50	»	»	893 75	»	» 1 25
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	555	» 2 50	»	557 50	»	» 2 50
Ouest. . . . .	570	»	»	570	»	»
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1570	»	5	1572 50	»	» 2 50
Canal de Suez. . . . .	315	»	»	315	»	»
Transatlantiques. . . . .	347 50	»	»	345	»	» 2 50
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	49 10	»	» 15	49 15	»	» 05
Autrichiens. . . . .	483 75	2 50	»	485	»	» 1 25
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	385	» 1 25	»	383 75	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	60	»	» 1 25	52 50	»	» 7 50
Romains. . . . .	65	» 3	»	60	»	» 5
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	206 25	» 1 25	»	205	»	» 1 25
Saragosse. . . . .	86	»	»	84	»	» 2
Séville-Xérés-Séville. . . . .	27	»	»	26	»	» 1
Nord-Espagne. . . . .	72	»	» 3	77	»	» 5
Compagnie immobilière. . . . .	152 50	» 1 25	»	150	»	» 2 50

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	319	»	»	»	»	318 75	»	»
Orléans. . . . .	314	»	»	»	»	314	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	318	»	»	»	»	318	»	»
Ouest. . . . .	310 25	»	»	»	»	311 50	»	»
Midi. . . . .	311	»	»	»	»	310 50	»	»
Est. . . . .	315 50	»	»	»	»	313 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.